

Plan National Déperissement du Vignoble : Jean-Marie Barillère se félicite de la création d'une marque collective pour le développement de la production de plants français

*En annonçant la création d'une marque collective de certification « **Origine France** », la pépinière viticole (FFPV) répond au double objectif de sécurisation sanitaire et de traçabilité des plants dans une logique de professionnalisation. Des premiers plants de vignes certifiés sont attendus dès 2019-2020. Pour la filière viticole, c'est une garantie de renouvellement et de pérennité du vignoble, un résultat concret obtenu grâce à la dynamique collective du Plan National Déperissement du Vignoble.*

David Amblevvert, Président de la FFPV (Fédération Française de la Pépinière Viticole) l'a annoncé lors du 15^{ème} Congrès annuel de la fédération qui s'est tenu à Carcassonne fin octobre : « Origine France », sera la marque collective nationale pour les pépiniéristes volontaires qui renforcera dorénavant la sécurité sanitaire, la transparence et la traçabilité des plants.

La pépinière viticole française a une production déjà certifiée et contrôlée par l'Etat et FranceAgriMer. « Origine France » va plus loin en recherchant une certification privée fondée sur le respect d'un cahier des charges, avec comme socle, trois critères : une sélection française ; des vignes mères de greffons et vignes mères de porte-greffes cultivées en France ; des greffages, pépinières plein champ et cultures hors sol produites en France. Ce cahier des charges sera élaboré en étroite concertation avec le CNIV.

*« Cette marque collective est le fruit d'un partenariat gagnant-gagnant entre nos filières. Aujourd'hui, nous sécurisons en qualité et en quantité notre approvisionnement en matériel végétal et nous garantissons des débouchés à nos partenaires pépiniéristes. Demain, nous irons encore plus loin grâce aux solutions apportées par la recherche voulue et soutenue par le Plan National Déperissement du Vignoble. Le projet de recherche Origine piloté par Nathalie Ollat à l'INRA de Bordeaux est un projet exemplaire. Il nous permettra d'améliorer la qualité sanitaire et physiologique des plants afin d'assurer une implantation durable de nos vignes»
déclare Jean-Marie Barillère, Président du CNIV, au nom du Plan National Déperissement du Vignoble.*

Origine est l'un des neufs projets lauréats choisis par le Ministère de l'Agriculture, FranceAgriMer et le CNIV dans le cadre du Plan National Déperissement du Vignoble en juin 2017. Il est piloté par l'INRA de Bordeaux, Nathalie Ollat, avec le soutien de 3 autres unités de recherche de l'Inra dont 2 basées à Avignon et Nancy ainsi que l'IFV (Institut Français de la Vigne et du Vin), la Chambre d'Agriculture du Vaucluse, l'Institut de formation de Richemont en Charentes, les pépinières Gentié (Sainte Livrade 47) et les pépinières Mercier Frères en Vendée. Origine va s'intéresser à la qualité du matériel végétal et à son amélioration : fabrication des plants, qualité du greffage notamment, jusqu'au transfert de connaissances vers les pépiniéristes et les viticulteurs.

A cette date, les quatre grandes ambitions du Plan National Déperissement sont engagées grâce à la mobilisation de tous les partenaires : Chambres d'Agricultures, Institut Français de la Vigne et du Vin, filière pépinière, scientifiques, Etat.

- Mobilisation du réseau d'acteurs pour promouvoir la formation et le transfert de bonnes pratiques au sein du vignoble
- Production des plants en partenariat avec la pépinière viticole
- Coordination des réseaux d'observation du vignoble pour anticiper les crises et identifier les actions correctrices
- Promouvoir une recherche répondant aux attentes des professionnels

Le prochain appel à projets scientifiques est d'ailleurs prévu fin 2017.

Paris, le 13 novembre 2017

Contact presse

CNIV – Valérie Fuchs : 06 62 49 64 85 / vafuchs@wanadoo.fr / @ValerieFuchsCom

<https://www.plan-deperissement-vigne.fr/>

- Représentée par le CNIV qui regroupe l'ensemble des interprofessions viticoles françaises, avec le soutien de FranceAgriMer et du Ministère de l'Agriculture, la filière viticole a engagé le Plan National Déperissement du Vignoble.
- **10,5 millions d'euros sont investis sur 3 ans de 2017 à 2020.** Ce programme sans précédent regroupe tous les acteurs concernés : **Chambres d'Agricultures, Institut Français de la Vigne et du Vin, filière pépinière, scientifiques, Etat.** Sa première grande phase visible est la sélection de **9 projets de recherche auxquels plus de 3 millions d'euros ont été alloués.**
- Le Plan National Déperissement du Vignoble répond au besoin de mobilisation de la filière viticole pour assurer la pérennité du vignoble français et la compétitivité de ses entreprises.
- La viticulture emploie 558 000 personnes, est le 2^{ème} secteur d'exportation français avec 7,8 milliards d'euros, derrière l'aéronautique, étend son empreinte géographique dans 66 départements et fournit près 16% du vin disponible sur la planète.